

Mouvement d'éducation populaire



APPELS A PROJETS

Projets associatifs

La flasen bénéficie d'un budget annuel global de 20 000 euros pour aider au financement des projets associatifs :

Une simple lettre adressée à la Présidente, suffit pour bénéficier de cette aide. Elle devra toutefois présenter le projet, dont la flasen ne financera qu'une partie. Les projets doivent impérativement concerner plusieurs associations adhérentes à la flasen et avoir pour objectif de mettre en réseau les associations autour d'une ou plusieurs actions communes.

Mise en place du service civique

La flasen et la Ligue de l'enseignement vont pouvoir bénéficier de postes de service civique. Les jeunes qui souhaiteraient proposer un projet d'action pourront bénéficier d'un encadrement et d'une formation mise en place par la flasen et d'une indemnisation de ...par mois pour 6 mois.

Les associations qui souhaiteraient proposer une action à un ou des jeunes peuvent prendre contact avec le directeur de la flasen qui coordonnera l'action.

Flasen.direction@wanadoo.fr ou 03 20 14 55 19



Mouvement d'éducation populaire



APPELS A PROJETS

Projets associatifs

La flasen bénéficie d'un budget annuel global de 20 000 euros pour aider au financement des projets associatifs :

Une simple lettre à la Présidente de demande de financement, suffit pour bénéficier de cette aide. Elle devra toute fois présenter le projet, dont la flasen ne financera qu'une partie. Les projets doivent impérativement concerner plusieurs associations adhérentes à la flasen et avoir pour objectif de mettre en réseau les associations autour d'une ou plusieurs actions communes.

Mise en place du service civique

La flasen et la Ligue de l'enseignement vont pouvoir bénéficier de postes de service civique. Les jeunes qui souhaiteraient proposer un projet d'action pourront bénéficier d'un encadrement et d'une formation mise en place par la flasen et d'une indemnisation de ...par mois pour 6 mois.

Les associations qui souhaiteraient proposer une action à un ou des jeunes peuvent prendre contact avec le directeur de la flasen qui coordonnera l'action.

Flasen.direction@wanadoo.fr ou 03 20 14 55 19



agir
ensemble
pour une
démocratie
vivante
par une
éducation
pour chacun

agir
ensemble
pour une
démocratie
vivante
par une
éducation
pour chacun

Quinzaine de l'Ecole Publique

La flasen coordonne la Quinzaine de l'Ecole Publique qui chaque année se déroule en mai grâce à l'engagement des associations et des écoles.

Cette Quinzaine permet de financer des projets d'aides à la scolarisation à l'étranger. Les associations réalisant ce type de projet peuvent ainsi bénéficier d'une aide financière grâce à la collecte effectuée sur l'ensemble du territoire.

La flasen propose aux associations ou groupes scolaires de notre département, ayant un projet d'aide à la scolarisation, de faire parvenir une présentation du projet afin que celui-ci soit transmis et présenté aux associations de notre département lors du lancement de la quinzaine 2008. (dépôt des documents en janvier 2008).

SERVICE IMPACT EMPLOI

Dans le cadre de ses missions de soutien aux associations, la flasen propose aux associations employeurs occasionnels ou réguliers, un service de réalisation des paies et des déclarations sociales auquel elle ajoute un conseil en gestion des ressources humaines (formation professionnelle, réalisation des contrats de travail,...)

Ce service est payant, à raison de 5 euros par fiche de paie réalisée.

La flasen est considérée comme « Tiers de confiance » par l'URSSAF et assure les relations avec les caisses de recouvrement. Mais vous restez naturellement employeur et responsable de votre personnel salarié.

Vous pouvez devenir REPRESENTANT EMPLOYEUR aux prochaines élections prud'homales.

La flasen et la Ligue de l'enseignement ont décidé d'adhérer à un syndicat d'employeurs, L'USGERES qui regroupe les employeurs du secteur associatif, sanitaire et social. Nous avons ainsi la possibilité de présenter des candidats aux élections prud'homales dans le collège employeurs et de mettre en pratique une autre façon de gérer, diriger, manager le personnel.

Notre syndicat représente plus de salariés et d'employeurs que le MEDEF. Il n'est donc pas souhaitable que ce seul syndicat soit considéré comme représentatif. Vous pouvez nous rejoindre dans cette démarche.

Contact et information auprès du directeur

Quinzaine de l'Ecole Publique

La flasen coordonne la Quinzaine de l'Ecole Publique qui chaque année se déroule en mai grâce à l'engagement des associations et des écoles.

Cette Quinzaine permet de financer des projets d'aides à la scolarisation à l'étranger. Les associations réalisant ce type de projet peuvent ainsi bénéficier d'une aide financière grâce à la collecte effectuée sur l'ensemble du territoire.

La flasen propose aux associations ou groupes scolaires de notre département, ayant un projet d'aide à la scolarisation, de faire parvenir une présentation du projet afin que celui-ci soit transmis et présenté aux associations de notre département lors du lancement de la quinzaine 2008. (dépôt des documents en janvier 2008).

SERVICE IMPACT EMPLOI

Dans le cadre de ses missions de soutien aux associations, la flasen propose aux associations employeurs occasionnels ou réguliers, un service de réalisation des paies et des déclarations sociales auquel elle ajoute un conseil en gestion des ressources humaines (formation professionnelle, réalisation des contrats de travail,...)

Ce service est payant, à raison de 5 euros par fiche de paie réalisée.

La flasen est considérée comme « Tiers de confiance » par l'URSSAF et assure les relations avec les caisses de recouvrement. Mais vous restez naturellement employeur et responsable de votre personnel salarié.

Vous pouvez devenir REPRESENTANT EMPLOYEUR aux prochaines élections prud'homales.

La flasen et la Ligue de l'enseignement ont décidé d'adhérer à un syndicat d'employeurs, L'USGERES qui regroupe les employeurs du secteur associatif, sanitaire et social. Nous avons ainsi la possibilité de présenter des candidats aux élections prud'homales dans le collège employeurs et de mettre en pratique une autre façon de gérer, diriger, manager le personnel.

Notre syndicat représente plus de salariés et d'employeurs que le MEDEF. Il n'est donc pas souhaitable que ce seul syndicat soit considéré comme représentatif. Vous pouvez nous rejoindre dans cette démarche.

Contact et information auprès du directeur